4me Année. — N° 4. PARAÎT LE SAMEDI 28 JANVIER 1888

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance.
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

« **SISTERON-JOURNAL** » **est en vente :**
A MARSEILLE : chez Madame Andréjol, Cours Belzunce (Kiosque Numéro 50).
A AIX : chez M. C. Martinet, (Tabacs) **Cours Mirabeau.**
A Digne : kiosques du Cours.

INFORMATIONS

Le Traité Franco-Italien

M. Flourens, ministre des Affaires étrangères, et M. Dautresme, ministre du Commerce et de l'Industrie, ont entretenu le Conseil des difficultés qui se produisent à l'occasion du traité de commerce en cours de négociation entre la France et l'Italie.

Une rupture définitive serait même probable.

* * *

Malgré les salutaires avis de ses amis et les commentaires impartiaux de la presse républicaine, M. Flourens accepte la candidature dans les Hautes-Alpes.

Les *Alpes Démocratiques* ont reçu du Ministre des Affaires étrangères, la dépêche suivante :

« Je suis et je reste candidat dans les Hautes-Alpes. Toute assertion contraire est inexacte.

« Flourens. »

Attentat contre Louise Michel

Louise Michel s'était rendue au Hâvre pour asister à une conférence anarchiste. A peine avait-elle commencé son discours, qu'un sieur Lucas, du Hâvre, tira sur elle deux coups de revolver. Louise Michel est assez grièvement blessée; une balle a déchiré le lobe de l'oreille; une autre a pénétré derrière l'oreille, près de l'os temporal.

Un détail curieux : Au premier coup de feu, le président de la réunion, le compagnon Dumas a sauté de la tribune et s'est enfui.

Les trésoriers-payeurs généraux

M. Camille Dreyfus, député de la Seine, va reprendre sous forme d'article additionnel au projet de loi de finances, sa proposition tendant à la suppression des trésoriers-payeurs généraux, des receveurs particuliers et du receveur central de la Seine.

Dans chaque département, le directeur des contributions directes prendrait désormais le titre de directeur des contributions directes de la trésorerie.

Transformation du " Rappel "

A partir du 1er féveier prochain, le journal le *Rappel*, un des plus anciens et surtout des plus autorisés organes de la presse républicaine de Paris, sera vendu 0,05 centimes le numéro par toute la France.

Nous sommes heureux de voir le *Rappel* se « moderniser » et suivre l'exemple déjà donné par d'autres journaux de Paris.

Nous souhaitons que cette transformation soit pour le journal de MM. Vacquerie, Lefèvre et Paul Meurice, un nouvel élément de succès.

Mort de Labiche

Mercredi à dix heures, ont eu lieu les obsèques du célèbre académicien E. Labiche, le spirituel vaudevilliste, dont les pièces de théâtre ont dérido plusieurs générations.

Selon le désir exprimé par le défunt, les honneurs militaires ne lui ont pas été rendus.

RÉFORME DU RÉGIME DES VOIES NAVIGABLES

Soit en impôts de différentes nature; soit en économies réalisées, l'Etat perçoit annuellement sur les grandes compagnies de chemins de fer, une somme qui, pour chacun des deux derniers exercices, s'est élevée à **deux cents soixante-quinze millions.**

Plus les recettes des Compagnies augmentent, plus la part de l'Etat s'accroit.

D'autre part, et ce depuis les conventions de 1883, l'Etat ayant remis aux grandes compagnies un certain nombre de lignes dont il avait assumé la construction et l'exploitation, mais dont on a reconnu que les recettes étaient insuffisantes pour couvrir la dépense d'exploitation, il a été convenu que l'Etat garantissait lesdites compagnies contre le surplus de frais et la diminution de bénéfices que l'exploitation de ces lignes allait leur occasionner.

L'Etat a donc un double intérêt à ce que les recettes des chemins de fer aillent sans cesse en augmentant, et ce d'autant plus que lorsque ces recettes auront atteint un certain chiffre, il doit entrer avec elles en partage des bénéfices.

On ne s'explique donc pas très bien que l'Etat ait depensé de très grosses sommes, plusieurs centaines de millions et qu'il se dispose à en dépenser encore autant, dans le seul but de favoriser la concurrence contre les Compagnies de chemins de fer et de les amener, non seulement à diminuer leur bénéfices, mais encore de leur imposer des pertes et des insuffisances de recettes.

Or, c'est ce que l'Etat a fait en décrétant la gratuité absolue de la navigation sur des voies navigables qu'il avait rachetées et entretient à grands frais.

La chose est d'autant plus étonnante qu'il n'y a pas moyen de l'excuser par une apparence d'intérêt général, puisque cette gratuité de la navigation intérieure n'a nullement amené une diminution de prix des matières transportées à si bon compte, et que, par suite, les consommateurs n'en ont nullement profité, mais seulement quelques gros entrepreneurs de batellerie, anglais et allemands, ou quelques grands usiniers qui n'ont pas même fait profiter leurs ouvriers de cette bonne aubaine. En outre, on a ouvert une large voie à l'invasion des produits étrangers, qui viennent, sans frais, écraser sur nos marchés, nos denrées nationales.

La dépense d'entretien de ces larges voies de « pénétration » coûte annuellement plus de quinze millions au trésor, dépense qui n'est compensée par *aucune recette*.

N'est-il pas grand temps que cela change ? (*Correspondance de la Presse départementale.*)

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

SISTERON

Le tirage au sort.— Cinquante-quatre conscrits appartenant au canton de Sisteron ont pris part mercredi au tirage au sort.

Ainsi que d'habitude, ces futurs *mélétaires*, comme dit Ramollot, ont parcouru les rues de la ville, tambours, clairons et drapeau en tête, avant de se renbre devant l'urne traditionnelle.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

(2)

LA GARDE-MALADE

I

Elle accompagna le vieillard jusqu'au cimetière et jeta sur la fosse entr'ouverte un bouquet de bluets, puis alla se faire inscrire comme novice chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

. . . . . .

Nous tenons ce récit d'elle-même.

Elle nous le fit pendant le siége de Paris, au chevet d'un franc-tireur, qui s'éteignit dans nos bras, victime de son dévouement à la patrie.

A. Andréi

N'étant pas encore habitué à la contradiction, essentiellement crédule et de bonne foi, il fut sensible aux expressions plus spirituelles que violentes de ses critiques. Ce qui devait le rassurer, le découragea ; il se crut impuissant : parce qu'il se voyait discuté.

A bout de courage et de volonté, sans conseil et sans encouragement, il laissa le désespoir le gagner et voulut en finir avec la vie. Mais ne se sentant pas l'énergie nécessaire pour accomplir son funeste dessein, il se rendit un soir dans le café où il savait pouvoir trouver un de ses critiques ; il fit naître une discussion, devint insolent, provocateur, et ne rentra chez lui que les préliminaires d'une rencontre arrêtés.

Jules dans son desespoir trouvait une satisfaction cruelle à se faire tuer par l'homme qui, suivant lui, l'avait anéanti moralement.

Alors il écrivit la lettre qu'on vient de lire et qui peignait bien la situation de son esprit.

Le jour commençait à poindre quand l'artiste secoua son accablement. Il prit sur son lit deux épées qu'il cacha sous ses vêtements, puis il sortit en jetant un dernier regard sur le portrait de son père dont les yeux semblaient, dans une supplication muette, le suivre et vouloir le retenir.

Au bas de l'escalier, il se croisa avec une jeune fille qui rentrait dans la maison. Il la salua d'un geste amical et lui dit en souriant mélancoliquement :

— Bonjour, Gabrielle, vous êtes belle et bonne, que Dieu vous fasse la vie agréable.

— Merci, Monsieur, répondit-elle avec ironie; mais il ne faut pas s'adresser si haut quand on est si bas.

Après un moment de réflexion, elle haussa les épaules et escalada l'escalier en fredonnant.

II

Gabrielle était une orpheline

avait vingt ans, de la beauté, de l'insouciance, de l'esprit et du cœur. On l'aimait dans la maison dont elle était la joie, la jeunesse et l'expansion. De sa parole on n'entendait que l'éclat de rire, de sa démarche on ne remarquait que la cadence, de sa figure on ne voyait que deux grands yeux, une bouche imperceptible et beaucoup de petites fossettes. Sa fenêtre était toujours la première ouverte, et de sa chambre sortait dès l'aube une voix fraîche qui se mêlait au gazouillement des oiseaux. On ne lui connaissait que trois affections : les canaris, les poissons rouges et les fleurs. A ceux qui la plaisantaient sur ces passions innocentes, elle répondait :

— Je mets mes amoureux en cage, mes enfants en bocal et mes prospérités en pot.

On la savait bonne, car elle n'avait jamais refusé un service et on lui connaissait des pauvres attitrés; on la voyait travailleuse, puisqu'elle vivait de son ouvrage; on la croyait vertueuse, puisque dans sa chambrette on n'avait aperçu que M. Dutocq, son concierge, qui avait dépassé de trente ans l'âge des passions, et qu'elle ne sortait que pour livrer son travail. Cependant, en dehors de ses courses quotidiennes, elle s'absentait deux fois par mois pour aller à Meudon passer un jour chez une vieille parente qui vivait retirée à la campagne; elle partait de bonne heure, et ne rentrait que le lendemain matin. Les premières fois, ces absences régulières, cette parente éloignée et toujours invisible avaient fait causer; mais on s'y était habitué, l'insouciance parisienne qui s'accomode facilement de tout, voyant la jeune fille toujours belle, gaie et bonne, ne lui demandait que son sourire, ses chants et ses bienfaits.

Au moment où Jules l'avait rencontrée à l'entrée de la maison, elle revenait de Meudon avec de la gaieté plein le cœur et des fleurs plein les mains.

Gabrielle travaillait depuis quelques heures, quand elle entendit, dans l'escalier, un bruit de pas sourds et de voix contenues. Elle écouta attentivement.

Le bruit, qui allait toujours grandissant, s'arrêta sur son palier.

Elle sortit inquiète et aperçut plusieurs hommes portant le corps inanimé de Jules Brunoy; elle ne put retenir ce cri :

— Il est mort !

— Il n'est que blessé, répondit un des individus plus âgé que les autres et paraissant leur commander.

— Croyez-vous ? demanda la jeune fille tremblante.

— Je suis médecin, répondit le même personnage.

A suivre.

© VILLE DE SISTERON

Eclipse de lune. — C'est aujourd'hui samedi qu'aura lieu l'éclipse totale de lune. Cette eclipse sera visible à Marseille.

La lune entrera dans la pénombre à 8 h. 38 m.; le milieu de l'éclipse aura lieu à 11 h. 29 m., et la sortie de la pénombre aura lieu à 2 h. 20 m.

—

Cours Municipal de dessin.— Par décision de l'Autorité Académique. les élèvesede l'école Communale de garçons et ceux du Collège, pourront être admis au cours municipal de dessin, dans la mesure des places laissées vacantes par les adultes.

Les dits élèves seront désignés par M. le Maire, par rang d'âge descendant, sur une liste dressée à cet effet par le Principal du Collège et le Directeur de l'Ecole.

La police de la salle appartiendra à M. le Maire et au professeur, et non à d'autres.

—

Nous apprenons au dernier moment que le Cours Municipal de dessin sera prochainement transféré aux Saintes-Maries — Ainsi-soit il.

—

La Fête de la Baume. — La Saint-Marcel a été célébrée cette année avec un éclat extraordinaire. Les citadins venus en foule rendre visite à leurs voisins d'outre-Durance ont reçu l'accueil le plus chaleureux. Interprète de nos concitoyens, nous adressons aux habitants de la Baume nos remerciements et nos félicitations.

Les *Touristes des Alpes*, se sont rendus à l'invitation des faubouriens et par leur concert, brillamment exécuté, ont rehaussé de cette fête, tombée en désuétude depuis bientôt 35 ans. Au cours de l'exécution, un citoyen dont le nom nous échappe, a prononcé un discours fortement applaudi et dans lequel l'autorité municipale de Sisteron était loin d'être oubliée.

Un immense vin chaud offert aux *Touristes*, a été fort goûté et enlevé avec cette prestesse qui caractérise tout bon musicien.

A 4 heures, jeux divers : course des filles, des garçons, course dans le sac, etc, etc....

Le plus cocasse a été sans conteste la course des animaux aux longues oreilles. Les champions étaient au nombre de deux, l'un, un âne *mâle* et l'autre un sujet du sexe contraire. Ce dernier, grâce à l'urbanité de son concurrent, a été proclamé vainqueur. Il est bon d'ajouter qu'après le signal du départ, dame bourrique fut obstinément suivie par son congénère qui, pour l'encourager sans doute, lui chantait à l'arrière un hi ! han ! des plus énergiques.

Le tir à la cible a été bien tenu et le bal du café Parisien encore mieux Ce n'est en effet qu'à 4 heures du matin que danseurs et danseuses ont regagné leurs pénates et que le faubourg est rentré dans le silence.

Somme toute, bonne journée. La franche gaité des Baumians, leur affabilité ont charmé tous leurs visiteurs qui se promettent bien de ne pas oublier désormais la Saint-Marcel.

ÉTAT-CIVIL

Du 20 au 26 Janvier 1888

DÉCÈS

Giraud Baptiste-Antoine — Jourdan André-Paul — Arnaud Alphonse — Rulland (mort-né) — Eyssautier Joseph.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro

PROFILS ET BUSTES

de notre collaborateur Jean COULET.

Étude

de Me Maurice ESTAYS, Avoué
Licencié en Droit
à Sisteron (Basses-Alpes.)

—

VENTE

sur

Conversion de Saisie

en

VENTE VOLONTAIRE

—

Il sera procédé le MERCREDI, VINGT-DEUX FÉVRIER prochain, à deux heures du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, à la *Vente Publique* des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Faucon.

—

DÉSIGNATION
des Immeubles à Vendre

—

Premier Lot

Une maison d'habitation avec sol et cour ainsi qu'un bâtiment rural, situés au Village, confrontant : Sophie Jourdan, chemin, rue et Joseph Amar,

Mise à prix : cent francs.

ci . . . . . 100 fr.

Deuxième Lot

Une propriété labourable et vague, au quartier de la Garduelle, d'une contenance de quarante-huit ares, cinquante centiares, confrontant dans son ensemble la terre communale,

Mise à prix : Dix francs,

ci. . . . . 10 fr.

Troisième Lot

Une propriété labourable, au quartier du Bouissonnet, d'une contenance de dix-huit ares, trente centiares, confrontant la terre communale,

Mise à prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 fr.

Quatrième Lot

Propriété en nature de bois, au quartier appelé les Roumias, d'une contenance de deux hectares, treize ares, confrontant Joseph Richier et terrain communal,

Mise à prix : Vingt francs,

ci . . . . . 20 fr.

Cinquième Lot

Une propriété labourable au quartier appelé Boucharde, d'une contenance de trois ares, confrontant les époux Béraud, les époux Eyssautier et Marius Gérard,

Mise à prix : Cinq francs.

ci . . . . . 5 fr.

Sixième Lot

Une propriété en nature de vague et labour avec bâtiment rural et une maison en ruines, au quartier dit Pré de la Gineste et Noyer, d'une contenance de un hectare, un are et vingt-trois centiares, confrontant : François Arnaud, chemin rural, Benoni Martin et la terre communale,

Mise à prix : Cinq cents francs,

ci . . . . . 500 fr.

Septième Lot

Une propriété en nature de vague et labour, au quartier appelé le Gravas, d'une contenance de cinquante-cinq ares, quatre centiares, confrontant le grand vallon et l'ancienne route de la Motte à Gigors,

Mise à prix : Deux cent cinquante francs,

ci . . . . . 250 fr.

Huitième Lot

Une propriété en nature de bois et vague, au quartier appelé Saute-Cul, d'une contenance de six hectares, quarante ares, confrontunt Hippolyte Sarlin, terrain communal et Jacques Jarjayes,

Mise à prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 fr.

Neuvième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé le Grand Champ, d'une contenance de trente-six ares, quatre-vingts centiares, confrontant : Hippolyte Sarlin, grand vallon, Joseph Garcin et route départementale,

Mise à prix : Cent francs,

ci . . . . . 100 fr.

Dixième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé l'Auche et la Roche, d'une contenance de vingt-cinq ares, dix centiares, confrontant : rase, grand vallon et terrain communal,

Mise à prix : Cinquante francs,

ci . . . . . 50 fr.

Onzième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé Chapelette, d'une contenance de cinquante-sept ares, quatre-vingt-quatorze centiares, confrontant : vallon, Joseph Isnard et terrain communal,

Mise à prix : Cent francs,

ci . . . . . 100 fr.

Douzième Lot

Une propriété labourable, au quartier appelé Bouchouse ou Chenevier, d'une contenance de huit ares, cinquante centiares, confrontant : Joseph Isnard, les époux Eyssautier. Joseph Richier, Magallon et Benoni Martin,

Mise à prix : Cent francs,

ci . . . . . 100 fr.

Treizième Lot

Propriété, labour et vague, au quartier appelé les Traces, d'une contenance de neuf ares, confrontant le terrain communal, et du nord François Nicolas,

Mise à prix : Dix francs,

ci. . . . . 10 fr.

Quatorzième Lot

Une propriété en nature de jardin, au quartier appelé Coteau du Château, d'une contenance de cinquante-cinq centiares, confrontant : Laure Hilarion et terrain communal,

Mise à prix Un franc,

ci. . . . . 1 fr.

Quinzième Lot

Une propriété en nature de jardin, au quartier appelé Coteau du Château, d'une contenance de soixante-dix centiares, confrontant : Nicolas André, Joseph Bernard, et terrain communal,

Mise à prix : Un franc,

ci . . . . . 1 fr.

Seizième Lot

Une propriété, vague et labour et aire, au quartier appelé le Village, d'une contenannce de six ares, cinquante-cinq centiares, confrontant chemin, vallon et route départementale,

Mise à prix : Dix francs,

ci . . . . . 10 fr.

Dix-Septième Lot

Une propriété labourable au quartier appelé la Combe, d'une contenance de un are, quatre-vingt-trois centiares, confrontant le terrain communal,

Mise à prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 fr.

Dix-Huitième Lot

Une propriété labourable, au quartier appelé Pont-Beraud, d'une contenance de quinze ares, soixante-dix centiares, confrontant de tous les côtés, terrain communal,

Mise à prix : Un franc,

ci . . . . . 1 fr.

Dix-Neuvième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé le Coutelas, d'une contenance de trente-deux ares, quatre-vingts centiares, confrontant le terrain communal et Jacques Jarjayes,

Mise à prix : Un franc,

ci . . . . . 1 fr.

Vingtième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé la Frache, d'une contenance de cinquante-cinq ares, dix centiares, confrontant le terrain communal,

Mise à prix : Un franc,

ci . . . . . 1 fr.

Vingt-et-unième Lot

Une propriété en nature de vague, au quartier appelé la Colle, d'une contenance de trente-six ares, soixante centiares, confrontant le terrain communal,

Mise à prix : Un franc,

ci . . . . . 1 fr.

Vingt-Deuxième Lot

Une propriété en nature de vague et labour au quartier appelé la Valanche, d'une contenance de vingt-huit ares, soixante centiares. confrontant : vallon, les époux Turcan, la terre communale et le grand vallon,

Mise à prix : Deux cents francs,

ci . . . . . 200 fr.

Vingt-Troisième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé Grand Champ, d'une contenance de soixante-dix-huit ares, vingt-trois centiares, confrontant : Hippolyte Sarlin, le grand vallon, Joseph Garcin et les époux Eyssautier,

Mise à prix : Deux cents francs,

ci . . . . . 200 fr.

Vingt-Quatrième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé le Gravas, d'une contenance de quarante sept ares, cinquante centiares, confrontant : chemin, le grand vallon et Sarlin Hippolyte,

Mise à prix : Vingt francs,

ci . . . . . 20 fr.

Vingt-Cinquième Lot

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé la Roche, ayant une contenance de vingt ares, soixante-dix centiares, confrontant chemin, Bernard Etienne et Joseph Richier,

Mise à prix : Vingt-cinq francs,

ci . . . . . 25 fr.

Vingt-Sixième Lot

Une propriété en nature de bois taillis, au quartier appelé l'Ansourian, d'une contenance de quarante-huit ares, vingt-quatre centiares, confrontant les époux Eyssautier, Hippolyte Sarlin et Joseph Bernard,

Mise à prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 fr.

Vingt-Septième Lot

Une propriété en nature de labour, au quartier appelé Bouchouse, d'une contenance de un are, dix-sept centiares, confrontant : vallon, Joseph Richier et la terre communale,

Mise à prix : Un franc,

ci . . . . . 1 fr.

Vingt Huitième Lot

Propriété en nature de pré, au quartier appelé le Village, d'une contenance de six ares, quatre-vingt-dix centiares, confrontant : vallon, la rue, Hippolyte Sarlin et vallon,

Mise à prix : Cent francs,

ci. . . . . 100 f.

Vingt-Neuvième Lot

Maison d'habitation au village de Faucon, confrontant : du levant, la rue ; du midi, les époux Beraud ; du couchant, la rue, et du nord, Laure Hilarion,

Mise à prix : Deux cents francs,

ci . . . . . 200 fr.

Trentième Lot

Une propriété en nature de labour, au quartier appelé les Planes, d'une contenance de deux hectares, quatre-vingt-deux ares, confrontant : chemin, l'ancienne route, chemin de Faucon à Urtis et les époux Eyssautier,

Mise à prix : Cinq cents francs,

ci . . . . . 500 fr.

Trente-et-Unième Lot

Une propriété en nature de vigne et labour, au quartier appelé la Garduelle, de la commune du Caire, ayant une contenance de trente-deux ares, soixante-dix centiares, confrontant : Eugène Ayasse, Célestin Long, Thiers Rolland et Joseph Bonnenfant.

Mise à prix : Cinq cents francs,

ci . . . . . 500 fr.

Après leur adjudication partielle, ces différents lots seront réunis et vendus en bloc.

Tous ces immeubles ont été saisis suivant procès-verbal de PAUL, huissier à la Motte, à la date des vingt-huit, vingt-neuf et trente décembre dernier, visé, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le quatre janvier courant, vol. 37, n° 16, après dénonciation à la partie saisie.

© VILLE DE SISTERON

Suivant jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Sisteron, le dix-huit janvier courant, enregistré, ladite saisie a été convertie en vente volontaire aux enchères publiques. Ladite vente a lieu à la requête de Isnard Joseph, propriétaire à Faucon, ayant Me ESTAYS pour avoué.

Contre Arnaud Joseph, propriétaire à Faucon, ayant Me REMUSAT pour avoué.

Pour extrait :
L'avoué Poursuivant,
ESTAYS

Enregistré à Sisteron, le vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, fol 7 case 11. Reçu un franc, quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

LE MENDIANT
de la Rue de Provence

On connait ce mendiant à barbe blanche qui stationne journellement sous les portes cochères de la rue de Provence. A chaque instant il est pris d'accès de toux qui ont bien l'air de lui arracher les poumons ; mais c'est là ce qui fait sa force et ses moyens d'apitoyer les passants — plus il tousse, plus les gros sous pleuvent dans son chapeau ; aussi, le malin mendiant entretient-il son rhume avec un soin jaloux.

Ces jours derniers, un jeune médecin, ému de ses souffrances, joignit à son aumône quelques pastilles qu'il lui mit dans la main. Notre mendiant, gourmand de nature, les suce sans méfiance. Mais ô surprise ô râge ! au bout de quelques heures plus moyen de tousser, impossible d'exciter la compassion par des quintes caverneuses. Bref, la journée fut perdue. Sur le soir, passe encore le donneur de pastilles, — le mendiant, furienx, l'interpelle grossièrement, si bien qu'un agent de police s'en mêle et le conduit au poste. Le jeune médecin, au comble de l'étonnement y va aussi et explique au commissaire de police qu'il avait cru bien faire en donnant à ce malheureux quelques Pastilles Géraudel dont les effets sont presque instantanés dans les cas de toux nerveuse, rhumes, bronchites, etc. Le mendiant fut relâché, mais en sortant il eut un mot épique :

Les Pastilles Géraudel, cela c'est bon pour ceux qui veulent guérir, mais moi, j'ai besoin de tousser.... pour gagner ma vie !

On peut voir tous les jours, à sa même place, ce mendiant tousseur.

Nota. — On trouve les Pastilles Géraudel à Sisteron, dans les principales pharmacies.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 25 Janvier 1888

Le marché reprend une certaine activité, nos rentes en profitent et clôturent le 3 0/0 à 81.35 ; le 4 1/2 0/0 à 107.82.

L'action du *Crédit Foncier* se négosie à 1385 Les obligations foncières et communales gardent leur bonne tenue et donnent lieu à des transactions très suivies. Les Bons à lots et les Bons de la Presse sont très recherchés.

La *Société Générale* est immobile à 452.50.

Les *Dépôts et Comptes Courants* clôturent à 600.

On signale de bons achats sur le *Patrimoine Vie* à 75 et 80 fr. Les bilans de cette compagnie établissent que l'action a traversé la période difficile du début et que les capitalistes arrivent à point pour profiter des bas cours actuels.

Les polices *A. B. de l'Assurance Financière* ont été l'objet de nombreuses demandes. La petite épargne s'y emploie de préférence en raison de leurs garanties spéciales et de leur intérêt rénumérateur de 5 0/0

L'action de *Panama* est demandée à 285. Les obligations conservent à peu près leur niveau précédent. Rappelons que l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le 28 courant.

La *Transatlantique* clôture à 520.

Nos chemins de fer sont calmes.

Grande Distillerie
DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ
Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

Vins et Fruits d'Espagne
J. RULLAND
Rue Mercerie, 15, SISTERON
BASSES-ALPES

Nous avons l'honneur de vous prévenir, que nous venons de créer, RUE MERCERIE, 15, à SISTERON, un Magasin pour la Vente des Vins et Fruits d'Espagne.

Vous trouverez dans ce Magasin tous les Articles qui font partie de notre commerce, tels que :

VINS
VINS FINS ET ORDINAIRES D'ESPAGNE
(Blancs et Rouges)
MALAGA, ALICANTE, MADÈRE, GRENACHE
VINS BLANCS DOUX ET SECS
SPÉCIALITÉ DE LIQUEURS ASSORTIES
FRUITS
MANDARINES, ORANGES, CITRONS, FIGUES
DATES, FRUITS SECS, ETC., ETC.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. Tres ph. Env. f. a. mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

CHOCOLAT-DAUPHIN
VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ
SE VEND PARTOUT

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES
ECOULEMENTS Récents ou Anciens
Jamais d'insuccès
Milliers d'attestations
INJECTION RUSSE
Le flacon : 4 fr. 50
dans toutes pharmacies
Expédié franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.
J. GARDOT Chimiste, 9, rue Laffitte, PARIS.
DÉPOTS :
A Sisteron, Pharmacie IMBERT

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES
DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-Né
MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.
Savon Désinfectant bréveté s. g. d. g.
Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge, et promptitude à le blanchir.
Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Marseille

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS
SI VOUS PRENEZ DES
Pastilles Alexandre
Balsamiques, Anticatarrhales, Anti-asthmatiques
Antiseptiques des voies respiratoires
A BASE DE
GOUDBON de Norwège, purifié et Baumes de Tolu, Benjoin, Pérou, etc.,
Préparées par ACARD, Pharmacien de 1re classe, à Paris
LES MEILLEURES — CELLES QUI COUTENT LE MOINS CHER

Calmant immédiatement la toux, facilitant l'expectoration, favorisant la respiration, purifiant l'air, empêchant la contagion par les voies respiratoires, conservant la pureté de la voix, rendant en un mot d'immenses services dans tout ce qui concerne l'*Hygiène* de la respiration et le *Traitement* des maladies de la gorge, du larynx, des bronches et de la poitrine, jouissant sur toutes leurs rivales d'une supériorité incontestable due à ce qu'elles contiennent outre du véritable goudron de Norwège absolument pur, un certain nombre d'autres substances balsamiques qui y ajoutent leurs propriétés thérapeutiques particulières et lui communiquent une odeur douce et suave, une saveur presque parfumée. — L'Etui, **1** fr. **10** dans toutes les Pharmacies.

VÉRITABLES TRUFFES fraîches du Périgord, qualité extra, à **20** francs le kilo net, rendues *franco* à la gare la plus près du destinataire. **TRUFFES** conservées du Périgord, à **25** francs le kilo net, rendues *franco* à la gare la plus près du destinataire. Afin de nous éviter les frais trop onéreux de retour d'argent, nous invitons nos clients de faire suivre le montant de la commande, en nous donnant des ordres d'expédition.

Donner très lisibles ses noms et adresses — On demande de sérieux représentants, très bonne commission.
POUZALGUE, à Vitry, près Paris

CURIEUSE PRÉDICTION
Pour l'Hiver 1887-1888

Il résulte des observations du savant M. Renaux que, les grands froids atmosphériques se reproduisent environ tous les quarante-et-un ans, ainsi que cela a été constaté dans les hivers de 1709, 1748, 1790, 1830, 1871. En outre, entre ces époques, à des intervalles a peu près réguliers, environ une dizaine d'années, il se produit un hiver également rigoureux comme celui de cette année.

Espérons que nous n'aurons pas a endurer des températures comme celles relevées à Paris en 1872, où le thermomètre tomba à 21 degrès, et en 1879 où le 10 décembre le froid atteignit 23 degrès ; car au dessous de 8 degrès le froid détermine, dans l'organisme humain, des troubles graves. Les poumons sont naturellement les premiers atteints. Il faut donc les mettre à l'abri en suçant presque constamment des Pastilles Géraudel qui, en se dissolvant par l'effet de la succion et de la chaleur buccale, forment des buées de vapeurs qui s'introduisent par inhalations dans les bronches et les poumons leur faisant ainsi une sorte de cuirasse contre le froid ou l'humidité de l'atmosphère.

Ces renseignements que nous nous faisons un devoir de transmettre à nos lecteurs nous ont été fournis par un grand médecin dont il a été beaucoup question ces temps derniers. Il nous a prié de ne pas dire son nom ne voulant pas qu'il puisse servir de moyen de réclame aux Pastilles Géraudel dont il reconnait cependant l'efficacité absolue.

Nota. — On trouve les Pastilles Géraudel à Sisteron, dans les principales Pharmacies.

ECONOMIE ET CONSERVATION
DU LINGE
—o—
SAVON CUIT SUPERIEUR
Notre-Dame de Lourdes
—o—
U. GONCET
Fabricant
92, Grande rue Marengo, MARSEILLE
—o—
En vente : **Chez tous les épiciers**

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES
SUR MESURE
Pour Hommes Dames et Enfants
A. FERRARY
Maison Ferrary Fils Aîné

A LOUER présentement
L'AUBERGE de L'ÉVÊCHÉ
Une propriété, contenant mille toises, sise au *Préaux*. — S'adresser à M. Alexandre TOURRES.

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollets, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

★ CARNAVAL DE 1888 ★

CHOIX NOUVEAU ET VARIÉ DE

Splendides COSTUMES pour BALS Masqués

Sortant des premières Maisons de Paris

Grd Assort. de Masques, Faux-Nez, Loups satin, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

J. HONNORAT, PEINTRE

Rue Droite, SISTERON, Rue Droite

· GOUDRON DE NORWÈGE ·

· TOLU · · BENJOIN ·

Vous ne toussercz plus si vous prenez des PASTILLES ALEXANDRE

· EN VENTE ·

· Chez tous les Pharmaciens ·

Médaille d'Or, EXPOSITION DU HAVRE, 1887

CORICIDE RUSSE

Pour éviter les Contrefaçons grossières et dangereuses, bien exiger le mot CORICIDE (déposé).

Flacon acc. 2f; 1/2 flac. 1f20.

TOPIQUE UNIQUE incomparable GUÉRISSANT SANS DOULEUR en 4 ou 6 JOURS et empêchant le retour des CORS AUX PIEDS

Dépôt Général: Phie Centrale, Fs-Montmartre, Paris et dans toutes les bonnes pharmacies.

GUÉRISON INSTANTANÉE

des Névralgies, Migraines, Maux de Dents, de Tête et d'Oreilles

PAR L'EMPLOI DU

SPASALGIQUE MARECHAL

Préparé par M. CHAT, *pharmacien de 1re classe, ex-interne des hôpitaux*

A VIERZON (Cher)

Si, par son efficacité et la rapidité de son action, le **Spasalgique** mérite bien son nom d'ENLÈVE-DOULEURS, il doit aussi tenir le premier rang parmi les dentifrices, car son emploi journalier comme rince-bouche à la dose d'une cuillère à café dans un verre d'eau, raffermit les gencives, empêche la carie des dents, et, par suite, la douleur qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

MODE D'EMPLOI

Après avoir versé quelques gouttes de notre **Spasalgique** dans une cuillère à café, on l'approche de la narine adjacente au côté affecté et, appuyant le doigt sur l'autre côté du nez, on aspire fortement la liqueur; à peine a-t-elle pénétré dans la fosse nasale, que la douleur a disparu.

PRIX DU FLACON : 2 FR.

On trouve le SPASALGIQUE MARÉCHAL dans toutes les bonnes Pharmacies

Et chez **M. CHAT**, pharmacien de 1re classe, ex-interne des Hôpitaux, à VIERZON (Cher)

PRIX DU FLACON : 2 FR.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT ET GUÉRISON RAPIDE

DES DOULEURS DE

RHUMATISME

ARTICULAIRE AIGU OU CHRONIQUE

et des Maladies ayant une affinité avec le Rhumatisme

GOUTTE, GRAVELLE, NÉVRALGIE SCIATIQUE

PAR LE

BAIN ROMAIN

ANTI-RHUMATISMAL

N'exigeant l'emploi d'aucune Baignoire spéciale

Le Bain Romain, actif et sûr, sans danger dans son emploi, n'a aucun des inconvénients des Médications internes. — Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit quelconque du corps, dans les membres, les reins, les articulations, sont calmées dès le premier Bain et disparaissent **sans risque de réaction nuisible**, après 4 à 8 Bains, suivant l'intensité ou l'ancienneté de la Maladie. — Il est aussi le préservatif le plus sûr contre les affections héréditaires.

MODE D'EMPLOI SUR CHAQUE FLACON

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame

S. A. ALLEN

pour rendre aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égal. Son parfum est riche et exquis.

"UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI:" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont recouvré leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture.

Fabrique : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et New York Chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Pharmaciens Anglais.

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Détaillants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York

---

Maison fondée à Paris

EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles

aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Républicain Quotidien

PARAISSANT A MARSEILLE

Treizième Année

Service télégraphique des plus complets par un Fil Spécial, propriété du Journal. — Compte-rendu des Chambres. — Informations politiques. — Rédaction composée d'éminents écrivains. — Chroniques Locales et Régionales. — Nouvelles commerciales, maritimes, artistiques et financières. — Feuilletons des meilleurs auteurs.

ARRIVANT A LA PREMIÈRE HEURE DANS LES ALPES

Prix 5 Centimes

MARSEILLE — 42, RUE GRIGNAN, 42. — MARSEILLE

Manufacture des POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO.

LES

CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON